INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 29 juin 2022**

* Les marchés actions européens ont reculé, affaiblis par les craintes de récession. L’indice CAC 40 a clôturé en repli de 0,9% à 6 031,48 points tandis que l’EuroStoxx 50 a progressé de 1,02% à 3 512,43 points. Aux Etats-Unis, la situation était plus contrastée, avec un Dow Jones affichant une progression de 0,26% et le Nasdaq Composite cédant 0,02%.
* A la suite de la publication récente de plusieurs indices de confiance des ménages décevants en Europe et aux Etats-Unis, les investisseurs redoutent une récession. Sur le marché des taux, l'heure était à la détente des deux côtés de l'Atlantique, avec un 10 ans américain en repli de 7 points de base contre -11 points de base pour le Bund.
* La bonne nouvelle du jour est en effet venue d'Allemagne et concerne l'inflation. Elle a ralenti à 8,2% en juin en rythme annuel en Allemagne, selon une première estimation en données harmonisées dévoilée par Destatis. Elle s'était élevée à 8,7% en mai. Le consensus Reuters s'élevait à 8,8%.
* Relever les taux d'intérêt sans provoquer de récession "est notre objectif et nous pensons qu'il existe des moyens d'y parvenir ", a assuré le président de la Fed à l'occasion d'un forum organisé par la BCE. Jerome Powell juge que " dans l'ensemble, l'économie américaine est bien placée pour résister à un resserrement de la politique monétaire."
* L'euro cède 0,5% à 1,0473 dollar. Le président de la Fed, Jerome Powell, a prévenu qu'il n'y avait aucune garantie que la banque centrale puisse organiser un atterrissage en douceur pour l'économie américaine. "Nous pensons qu'il y a des voies pour nous permettre de réaliser le chemin de retour à une inflation de 2% tout en conservant un marché du travail fort. Nous pensons que nous pouvons le faire", a déclaré Jerome Powell lors d'une conférence de la Banque centrale européenne à Sintra, au Portugal.

Powell a rapidement ajouté qu'"il n'y a aucune garantie que nous puissions le faire".

Malgré la contraction de la croissance économique au cours des trois premiers mois de l'année, Jerome Powell s'est montré optimiste quant à la santé actuelle de l'économie.

* Le cours de l'once d'or livrable dans trois mois gagne 0,55% à 1 831,3 dollars. Le métal jaune pourrait bénéficier de la spéculation concernant une éventuelle accélération de la politique monétaire de la BCE afin d'enrayer l'inflation. Elle est ressortie inférieure aux attentes en Allemagne en juin (+7,6% contre un consensus de 8%) mais n'en demeure pas moins très élevée. De plus, les prix flambent en Espagne : +10,2% en juin, du jamais vu depuis le milieu des années 80.
* Bruxelles est à la 40e position du Barnes City Index 2022, classement des villes les plus recherchées par les grandes fortunes. Avec ses institutions européennes et internationales, Bruxelles est en effet une capitale diplomatique et stratégique d'ordre mondial.

" Le marché immobilier bruxellois est très stable depuis de nombreuses années. Sa dynamique a été soutenue par des prix encore très abordables par rapport aux autres capitales européennes et un nombre de transactions qui a continué à augmenter tout au long de l'année 2021 ", commente Frédérique Pauporté, directrice de Barnes Bruxelles.

* Les chiffres définitifs pour l'été 2022 indiquent une hausse des demandes de réservations de + 10,7 % par rapport à 2019, soutenue par un niveau de réservations élevé sur le mois de juin (+ 25 % par rapport à 2019), révèle l'étude de PAP Vacances. Les tendances observées au 31 mai demeurent avec des progressions significatives dans toutes les destinations ensoleillées. Mais les réservations de dernières minutes, enregistrées en juin, se sont faites là où il restait de la place et la façade ouest, qui accusait un retard, en a profité.

Le taux d'occupation dépasse les 80 % sur les 3 premières semaines d'août avec un pic à 91 % pour la semaine du 7 août 2022.

Les prix des locations sont orientés à la hausse par rapport à 2021 : + 5,5 % pour les appartements et + 7,7 % pour les maisons.

**SOCIETES**

* Du côté de la cote, les valeurs liées à l'immobilier ont le plus souffert : Covivio, Klépierre, Icade, Gecina….
* Les investisseurs se sont rabattus sur les valeurs défensives, à l'instar de Sanofi et Euroapi. Les valeurs du luxe ont également fait preuve de résistance.
* Hennes & Mauritz (H&M) a gagné 2,14% à 124,34 couronnes suédoises, soutenu par des résultats supérieurs aux attentes et l'annonce d'un programme de rachat d'actions de trois milliards de couronnes suédoises (295,4 millions de dollars). Au deuxième trimestre clos fin mai, le bénéfice a bondi de 33% à 3,68 milliards de couronnes grâce à des collections bien accueillies et à des démarques moins importantes. Les analystes interrogés par FactSet tablaient sur 3,09 milliards. Le groupe parvient à surmonter l'inflation, la crise de la "supply chain", la guerre en Ukraine et les confinements chinois.

Le résultat opérationnel a progressé de plus de 29% à 4,988 milliards de couronnes, faisant ressortir une marge opérationnelle de 9,2% contre 8,3% un an plus tôt. La marge brute s'est établie à 54,8% contre 53,9% au deuxième trimestre 2021.

Les ventes dans les magasins physiques ont augmenté de manière substantielle, tandis que les ventes en ligne continuent de bien se porter", a déclaré la directrice générale Helena Helmersson citée dans un communiqué.

* Tesla a fermé son bureau de San Mateo, en Californie, et licencié environ 200 employés travaillant sur son système d'aide à la conduite Autopilot, a déclaré l'une des personnes concernées à Reuters, dans une démarche considérée comme une accélération de la réduction des coûts.
* Eurazeo n’a pas été épargné par le recul des marchés, cédant 1,69% à 60,9 euros. La société d’investissement recevra 238 millions d'euros de la cession de sa participation résiduelle de 51 % dans Trader Interactive, spécialiste des places de marché et fournisseur de services aux concessionnaires pour les véhicules de loisirs et les équipements professionnels basé en Virginie (Etats-Unis), à carsales, la plus grande place de marché en ligne de véhicules en Australie.

Cette transaction fait suite à l'acquisition par carsales, en août 2021, de 49 % de Trader Interactive.

Cet accord valorise Trader Interactive à 1,897 milliard de dollars, soit 25 fois l'Ebitda ajusté 2021. Cette opération fait ressortir pour Eurazeo et ses partenaires un multiple de 3,1 fois l'investissement initial. La société française avait investi dans Trader Interactive en 2017.

* Reworld Media a perdu 6,74% à 6,36 euros dans un marché parisien dans le rouge après avoir bondi de 14% au cours des 3 dernières séances. Le groupe de médias a signé un accord avec TF1 (-2,93% à 6,795 euros) en vue de l'acquisition des actifs média et des activités digitales du pôle Publishers de Unify en France et en Angleterre.

Cette opération lui permettra d'augmenter nettement son audience et de devenir un acteur incontournable dans plusieurs univers thématiques : Food, Féminin, Santé et High-tech.

L'ensemble des activités rachetées génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 60 millions d'euros. La transaction n'est pas encore finalisée et les détails financiers n'ont pas été communiqués. Reworld Media a cependant précisé que cette opération ne serait pas dilutive pour ses actionnaires.

" Comparativement à la taille du groupe, cette opération serait significative puisque cela représenterait près de 30% du chiffre d'affaires réalisé dans le digital et aurait un impact en année pleine sur le chiffre d'affaires du groupe de près de 12% " , explique GreenSome Finance. Kepler Cheuvreux souligne le caractère hautement stratégique de l'opération pour Reworld Media.

L'accord porte sur douze marques digitales dont certaines sont très connues en France - aufeminin, Marmiton, Doctissimo, Les Numériques, Minute Buzz, Fraîches, Juste Mieux, Hero, Super Bon, Paroles de Maman, Gamekult, Beauté Test.

Avant cette opération, Reworld Media était surtout bien positionné sur les univers Maison, Infotainment et Automobile.

* Kepler Cheuvreux affiche sa prudence vis-à-vis du secteur de la boisson (soda et alcool). Selon le broker, au regard des ralentissements macroéconomiques passés, les spiritueux pourraient être les plus affectés par la dégradation de l'environnement marquée par la hausse du coûts des intrants et le fléchissement de la demande. De plus, le bureau d'études estime que, cette fois-ci, le segment "premium" risque d'être sous pression. Il observe que la Bourse reflète déjà cette détérioration avec une contraction des multiples, la baisse des bénéfices étant encore à venir.

**ANALYSES**

* Venue dans le Loiret au chevet d'agriculteurs touchés par la sécheresse, la Première ministre Elisabeth Borne a redit, fin mai, l'ambition du gouvernement d'avancer vite sur le « grand chantier » de la réforme de l'assurance des récoltes.

Pour protéger « tous les agriculteurs » et « les protéger mieux », l'ambition est de déployer la réforme à partir du 1er janvier 2023. Le pari est audacieux car il est difficile d'assembler les pièces du nouveau système de protection dont le parlement a seulement esquissé les contours dans la loi en mars dernier.

Le fond du projet, pourtant, est consensuel. Les sécheresses répétées ou encore le gel tardif du printemps 2021 ont jeté une lumière crue sur la vulnérabilité des agriculteurs face au changement climatique. Et, de l'avis général, le dispositif actuel de protection, mêlant assurance publique et privée, est embrouillé et à bout de souffle. Ni les agriculteurs, ni les assureurs, ni l'Etat ne s'y retrouvent et l'insatisfaction de tous va croissant.

Les agriculteurs boudent souvent les assurances qu'ils jugent trop chères, même si elles sont très subventionnées, et que la couverture leur semble insuffisante. ​Seulement 18 % des surfaces agricoles, et 30 % si l'on met de côté les prairies, sont ainsi assurées par des « contrats multirisques climatiques », indemnisant les pertes de rendements. Les agriculteurs se sentent d'autant plus mal protégés que l'Etat n'est pas censé intervenir pour tous les types de cultures en cas de chocs.

Les assureurs ne s'y retrouvent plus financièrement car les aléas climatiques s'enchaînent. Le nombre d'agriculteurs assurés étant faible, ils ne peuvent pas mutualiser leurs risques. Résultat : les indemnités qu'ils leur versent ont tendance à dépasser les primes reçues. Une solution consiste à augmenter les prix, ce qui a encore été le cas début 2022. Mais ces hausses risquent de faire fuir les clients, déjà peu nombreux et donc de déséquilibrer encore plus le système en limitant la mutualisation.

L'Etat, enfin, se trouve souvent en porte-à-faux. Il doit régulièrement accorder un soutien financier en catastrophe en déclarant l'état de calamité agricole et trouver des aides à droite et à gauche pour soutenir des exploitants. Par ailleurs, il se voit parfois forcé de faire fi des règles existantes pour se porter à la rescousse de « la ferme France ». Il l'a ainsi fait après le gel tardif du printemps 2021 en réintégrant la viticulture et des grandes cultures dans le régime des calamités agricoles.

Les agriculteurs encaisseraient les petits dégâts sur leurs deniers, les assureurs indemniseraient les chocs d'intensité intermédiaire et l'Etat assumerait les chocs exceptionnels.

Pour remettre le système d'équerre, la réforme mise sur le développement de l'assurance agricole et vise 60 % de surfaces couvertes en 2030 pour la vigne et les grandes cultures et 30 % pour l'arboriculture. Elle prévoit également de mieux délimiter et coordonner les interventions des assureurs et de l'Etat pour éviter que les aides publiques dissuadent de s'assurer. Dans l'ensemble, les agriculteurs encaisseraient les petits dégâts sur leurs deniers, les assureurs indemniseraient les chocs d'intensité intermédiaire et l'Etat assumerait les chocs exceptionnels.

Sur le papier le dispositif est séduisant. De nombreux paramètres cruciaux restent toutefois à définir, tels que le seuil de perte à partir duquel interviendront les assureurs, celui qui déclenchera l'aide de l'Etat, le niveau de subvention de l'assurance, ou encore le niveau de couverture de l'Etat.

Le calibrage de ces différents paramètres sera déterminant pour rendre l'assurance soutenable pour les assureurs et attractive aux yeux des agriculteurs. Car tout est imbriqué, ce n'est pas la même chose pour l'agriculteur et l'assureur si l'Etat fixe un seuil de perte élevé et un niveau de prise en charge réduit ou s'il prévoit d'intervenir dans beaucoup de circonstances. Si les intéressés ne s'y retrouvent pas, de moins en moins d'agriculteurs pourraient s'assurer et des assureurs jeter l'éponge.

Embarquer tous les assureurs est cependant difficile. Les deux chefs de file du marché, Crédit Agricole et Groupama, la promeuvent activement. Mais les autres acteurs se sont faits plus discrets. Car la réforme prévoit que les assureurs doivent proposer des assurances à tous ceux qui le veulent à « des conditions raisonnables ». Elle demande par ailleurs aux assureurs d'adhérer à un « groupement » au sein duquel ils partageraient des données sur les « sinistres » de leurs clients et à travers duquel certaines activités comme la réassurance seraient exercées en commun.

Ce groupement fait redouter à certains assureurs de ne plus avoir les marges de manœuvre qu'ils souhaiteraient pour choisir leurs risques et de devoir en quelque sorte à assumer contre leur gré les pertes d'autres acteurs. Le système de groupement pose aussi des questions en matière de respect des règles de concurrence.

Embarquer les agriculteurs est aussi une tâche difficile, qui demandera du temps. Notamment car la réforme n'épuise pas tous les sujets de mécontentements des agriculteurs vis-à-vis de l'assurance. Un certain nombre d'entre eux s'insurgent de la façon dont sont évalués les rendements assurables - sur la base de la production moyenne des cinq dernières années à l'exclusion de la meilleure et la moins bonne. Ce système de moyenne olympique garantit, aux yeux de ses détracteurs, des couvertures trop réduites. Or, la réforme ne prévoit pas de revenir sur ce point car la modifier relève de négociations internationales.

Plus généralement, la réforme de l'assurance agricole n'est qu'un aspect d'un chantier encore plus structurant qui est celui de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Celle-ci passe par la mise en place de mesures de prévention pour mieux protéger les cultures face aux aléas climatiques. Elle pose la question de la gestion de l'eau ou encore de la pertinence de développement de certaines cultures dans certaines régions. Là encore les pièces sont imbriquées. Et sans avancées sur ces questions, les assurances pourraient continuer de décevoir.

**L’AGENDA DU 30 juin 2022**

**8h45 en France**
Consommation des ménages en biens en mai
Inflation en juin

**9h55 en Allemagne**
Marché de l'emploi en juin
11h00 en zone euro
Taux de chômage en mai

**14h30 aux Etats-Unis**
Inscriptions hebdomadaires au chômage
Revenu et consommation des ménages en mai
Indice des prix PCE en mai

**15h45 aux Etats-Unis**
Indice des directeurs d'achat de la région de Chicago en juin